

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



**Assemblée Générale (16 octobre 2020)  
Espace Brémond, Ollioules**

*« Les forêts privées sont gérées durablement »*

# 1 minute de silence



- Décès accidentel en janvier 2020 de **Christian Weibel**, administrateur historique de notre syndicat
- Décès en janvier 2020 de **Robert Cancé**, administrateur et secrétaire de Fransylva Paca
- Décès en août 2020, à l'âge de 99 ans et 350 jours, de **Jacques Gluck**, un des fondateurs de notre syndicat dont il fut longtemps le secrétaire
- Et une pensée pour toutes les victimes de la catastrophe naturelle du 2 au 3 octobre 2020 dans les vallées de la Vésubie, de la Tinée et de la Roya (Alpes Maritimes)

# Agenda

- 9h15 : Allocutions d'accueil
- 9h30 : AG Ordinaire statutaire (exercice 2019)
- 10h45 : Pause – Réunion du nouveau Conseil d'Administration
- 11h00 : Résultat de la désignation du nouveau Président
- 11h15 : Intervention de Monsieur Bruno Durieux, ancien ministre
- 11h45 : Table ronde et débat sur le thème « Écologie et écologisme, la forêt privée est-elle un bien commun ? »
- 12h15 : Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale
- 13h00 : Déjeuner au restaurant Technopole
- 15h00 : Programme libre au choix
  - La Maison du Patrimoine (visite libre, entrée 5 €)
  - Maison familiale de fabrication de nougat

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



# AG Ordinaire Statutaire (exercice 2019)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2018** (Sillans-la-Cascade)
  - Vote de la résolution n° 1
- **Rapport d'activité** : Frédéric-Georges Roux
- **Rapport financier** : Christian Mercier
  - Vote de la résolution n° 2
  - Vote de la résolution n° 3
- **Évolution des cotisations pour 2021**
  - Vote de la résolution n°4
- **Composition du Conseil d'Administration** :
  - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
  - Nomination de nouveaux administrateurs
  - Vote des résolutions n°5, 6 et 7
- **Rapport moral et perspectives** : Frédéric-Georges Roux

# Procès Verbal de l'AG 2019 (exercice 2018) (Sillans-la-Cascade)

- Procès Verbal déposé au Luc-en-Provence



- Diffusé dans *Forêt privée varoise* de juillet 2019

« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :  
Approbation du PV de l' AG de l'exercice 2018

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal de l'AG ordinaire de l'année 2018 »**



# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



## Rapport d'activité Frédéric-Georges Roux - Président

# Pour une fois, je serais bref

- Comme à l'accoutumée nous n'avons pas chômé
- 2019 est déjà bien loin et 2020 presque derrière nous
- L'actualité, hélas dominée par un virus inconnu, est plus au cœur de nos préoccupations que le passé
- Et surtout, pour ma dernière Assemblée en tant que Président, j'ai opté pour m'étendre un peu plus sur ma perception de la situation et des enjeux que je traiterai avant la pause en fin de l'Assemblée statutaire dans mon « rapport moral »

# Principales actions en 2019

- **AU niveau national :**
  - Réunions Fédération (présidents, AG...)
  - Salon de l'Agriculture, rencontre avec le Ministre
- **AU niveau régional :**
  - Animation de l'Union Régionale Fransylva PACA et son site web [www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp)
  - Membre des Conseils d'Administration de PEFC et de Fibois Sud
  - Participation aux Conseils de France Forêt PACA et du CRPF et aux réunions du Conseil Régional, de la DRAAF, des Cofor, de Forêt Méditerranéenne...
- **AU niveau départemental :**
  - Assemblée Générale, réunions du Conseil d'Administration, *Forêt Privée Varoise, Comprendre et utiliser la Charte de Confiance...*
  - Aides et conseils aux adhérents...
  - Commissions (CDPNEFAF, Sites, Risques, RNN...) et partenaires...

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



**Rapport financier**  
**Christian Mercier, Vice-président-Trésorier**

*« Les forêts privées sont gérées durablement »*

# Compte d'exploitation 2019

|                        | 2019            | 2018            |
|------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Recettes</b>        | <b>68.403 €</b> | <b>56.275 €</b> |
| dont                   |                 |                 |
| cotisations adhérents  | 33.642 €        | 31.554 €        |
| contribution services  | 24.362 €        | 22.848 €        |
| intérêts placements    | 279 €           | 201 €           |
| divers (dont repas AG) | 1.120 €         | 1.672 €         |
| Prestations services   | 9.000 €         |                 |
| <b>Dépenses</b>        | <b>67.841 €</b> | <b>54.315 €</b> |
| <b>Excédent</b>        | <b>562 €</b>    | <b>1.960 €</b>  |

# Détail des dépenses (2019)

|  |                 |               |
|--|-----------------|---------------|
| • <b>Services aux adhérents</b>  | <b>34.786 €</b> | <b>(51%)</b>  |
| – Assurances   | 9.082 €         |               |
| – Lettre d'Information, circulaires...<br>dont affranchissements ..... ( 7.876 € ) | 12.372 €        |               |
| – Évènementiels (AG), Réunions...  | 7.539 €         |               |
| – Documentation...   | 793 €           |               |
| – Adhésions/Cotisations ( Fédération)  | 5.000 €         |               |
| • <b>Frais de personnel</b>  | <b>27.889 €</b> | <b>(41 %)</b> |
| – Secrétariat (salaire +charges)   | 30.167 €        |               |
| – Rétrocessions (U.R + Prudhommes)   | - 2.278 €       |               |
| • <b>Frais Généraux</b>  | <b>5.166 €</b>  | <b>( 8 %)</b> |
| – Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers                                      | 2.275 €         |               |
| – Loyers (Maison de la Forêt)  | 2.891 €         |               |
| <b>Total dépenses</b>  | <b>67.841 €</b> |               |

# Situation de Trésorerie

|  |                 |
|--|-----------------|
| • Solde au 31/12/2019                  | 25.617 €        |
| • Fonds de roulement (placés)          | 51.404 €        |
| <b>Trésorerie totale au 31/12/2019</b> | <b>77.021 €</b> |

# Faits marquants en 2019

- **Adhérents** : leur nombre a légèrement augmenté :  
913 à fin 2019 pour 50.479 hectares  
contre 889 pou 49.935 hectares à fin 2018
- **Recettes** : leur montant a fortement augmenté grâce à l'encaissement de 9.000 € provenant de l'UR. Cette recette correspond au contrat que nous avons passé avec l'UR pour lui fournir les supports pédagogiques que l'UR a facturé à Uniper. Sur les 15.000 € encaissés, nous avons reversé 6.000 € aux autres membres de l'UR comme convenu par contrat.
- **Charges de fonctionnement** : leur montant a augmenté de 22 % (6.285€) du fait d'une forte augmentation du poste « frais de communication » (5.099€)  
Son ratio par rapport aux charges totales reste supérieur à 50 %

## Faits marquants en 2019 (suite)

---

- **Secrétariat** : compte tenu du passage de 30 à 35 heures de Sandra et d'une moindre rétrocession de l'UR par rapport au CRPF, le montant des frais de personnel a augmenté de 27 % (5.967€).  
Ce poste reste toutefois à 41% du total des charges.
- **Informatique** : ce poste a augmenté du fait du remplacement du matériel informatique du bureau tombé définitivement en panne

# Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 : Approbation du rapport financier  
« **L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2018 et en donne quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration** »



# Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Quitus

**« L'Assemblée Générale donne quitus au Président  
et au Conseil d'Administration  
de leur gestion pour l'exercice 2019 »**



# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Évolution des cotisations pour 2021

# Contexte

- Nous avons toujours veillé à équilibrer recettes/dépenses
- Nous disposons également d'une réserve raisonnable (placée)
- Bonne maîtrise de nos dépenses pour les services aux adhérents (circulaire, réunions, conseil et assistance, formation...)
- Néanmoins, en 2019 :
  - Le nombre d'adhérents (nouveaux moins départs) n'a pas vraiment augmenté de manière significative
  - Nous avons perdu la contribution du CRPF au secrétariat
  - Nous avons bénéficié d'une recette exceptionnelle de 9.000 €
- Pour 2020 :
  - Nous prenons en charge la gestion administrative de Fransylva 13
  - Se posera un jour ou l'autre le montant des cotisations nécessaires aux organismes partenaires soit directement, soit en cascade via l'Union Régionale : Fransylva , Fibois Sud, PEFC, France Forêt Paca...

# Notre Budget 2020 reste à l'équilibre

## Recettes

|   |                 |
|---|-----------------|
| Contributions des adhérents :             | 60.000 €        |
| Convention Fransylva Paca (secrétariat) : | 2.000 €         |
| Convention Fransylva 13 (logistique) :    | 5.000 €         |
| Divers :                                  | 1.000 €         |
| <b>Total recettes</b>                     | <b>68.000 €</b> |

## Dépenses

|  |                 |
|--|-----------------|
| Frais de personnel (secrétariat) :         | 32.000 €        |
| Frais généraux (loyers, informatique...) : | 5.000 €         |
| Circulaires, communication :               | 7.500 €         |
| Événementiel, AG, déplacements...) :       | 6.500 €         |
| Assurances :                               | 9.500 €         |
| Cotisations (dont Fransylva, UR...) :      | 7.500 €         |
| <b>Total dépenses</b>                      | <b>68.000 €</b> |

# Le CA vous propose une évolution limitée du montant des cotisations pour 2021

- **Rappel : cotisation actuelle (2020) :**
  - Cotisation forfaitaire unique : 17 €
  - Contribution aux services syndicaux départementaux :
    - Partie fixe : 20 €
    - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
      - 0,8 € / ha pour les 25 premiers hectares
      - 0,6 € / ha pour les 75 suivants
      - 0,5 € / ha entre 100 et 400 ha
      - 0,2 € / ha au-dessus de 400 ha
- **Proposition pour 2021 :**
  - Cotisation forfaitaire unique : **inchangée (17 €)**
  - Partie fixe de la contribution aux services départementaux : **inchangée (20 €)**
  - Simple **augmentation de 0,05 € par hectare** de la partie variable liée à la surface
- Soit un **accroissement de la recette annuelle d'environ 3.000 €**

# Vote de la résolution n°4



- Résolution n°4 : Cotisations

« L'Assemblée Générale approuve  
**l'augmentation de la cotisation**

*proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2021*

**Cotisation forfaitaire unique inchangée, soit 17 €**

**Contribution aux services syndicaux départementaux :**

- **Partie fixe inchangée, soit 20 €**
- **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**
  - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
  - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
  - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
  - 0,25 € / ha au-dessus de 400 ha



# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



## Renouvellement du Conseil d'Administration

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Composition du Conseil d'Administration après l'AG de Sillans-la-Cascade (2019)

- **Bureau :**
  - Frédéric-Georges Roux, Président
  - Christian Mercier, Vice-président-Trésorier
  - Françoise Binet, Vice-présidente; secrétaire
- **Administrateurs :**
  - Philippe Brégliono                      Catherine Deletraz
  - Bruno Giaminardi                      Pierre de Pissy
  - Gérard Vuylsteek                      Katia Lagarde
  - David Gatin                              Jean d'Agay
  - Christian Weibel
- **Administrateurs « postulants en observation » :**
  - Bernard Lieutier                      Vincent Buzançais
  - Jean-François de Jerphanion,

# Évolution du Conseil d'Administration

- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
  - Décès de Christian Weibel
  - Démission de Jean d'Aguay
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
  - Catherine Fournil
  - Katia Lagarde
- **Élection d'administrateurs postulants après l'année statutaire d'observation**
  - Bernard Lieutier
  - Vincent Buzançais
  - Jean-François de Jerphanion
- **Candidatures**
  - Y-a-t'il des candidats postulants ?

# Vote de la résolution n°5

- Résolution n°5 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :

**« L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de : Catherine Fournil et Katia Lagarde »**



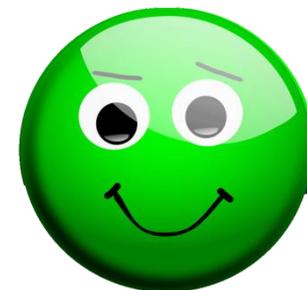
# Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Nomination de nouveaux administrateurs

« *L'Assemblée Générale approuve la nomination pour un mandat de 6 années des nouveaux administrateurs présentés par le Conseil d'Administration au terme de la période d'observation statutaire d'un an (2019-2020) :*



**Bernard Lieutier**  
**Vincent Buzançais**  
**Jean-François de Jerphanion**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Vote de la résolution n°7



- Résolution n°7 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures  
de nouveaux administrateurs postulants  
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années  
lui sera proposée en 2021 lors de l'AG de l'exercice 2020,  
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**



**Candidatures spontanées ?**



# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



## Rapport moral et perspectives Frédéric-Georges Roux - Président

# Petit rappel historique

- Notre syndicat a été fondé en 1981 et déclaré en juin 1983
- Selon les archives manuscrites en ma possession, les signataires des premiers statuts et premiers membres du Conseil d'Administration étaient :
  - Président : **Louis Valentin**
  - Vice-présidents : Paul Carra, Henry Ott, **Pierre de Pissy**
  - Secrétaire Général : **Jacques Glück**
  - Trésorier : Edgar Pascaud de Gasquet
  - Membres : Bernard Savatier, Maurice Latour, Philippe Honoré d'Estienne d'Orves, Edmé Faussillon, Eugène Tourette, Denise Michel, Antoinette Demuth
- Après 30 années aux manettes, Louis Valentin m'a passé la main en 2012. Il est malheureusement décédé en janvier 2013 et Jacques Glück nous a quitté en août cette année, mais Pierre, le plus jeune, est toujours parmi nous

# C'est mon « dernier » rapport moral

- Pour des raisons multiples, je suis cette année amené à prendre du recul et à ne pas être candidat à ma succession à la présidence de Fransylva 83
- Dès ma nomination, j'avais dit que ma première préoccupation serait d'assurer un organigramme de remplacement et de préparer ma succession
- C'est aujourd'hui chose faite pour notre syndicat
- Le Conseil d'Administration y a travaillé depuis un an et va se réunir pendant la pause pour élire officiellement celui qui va prendre la relève. Son nom vous sera révélé juste après cette pause
- Mais je reste encore mobilisé au niveau de la Région

# Le niveau régional est fondamental

- La majorité des sujets concernant nos forêts se traite de plus en plus au niveau de la région, le plus souvent sous la coprésidence État-Conseil Régional
- D'où le rôle croissant de l'Union Régionale, **Fransylva PACA**, où nous sommes très impliqués, que j'ai redynamisé en 2014 et dont je suis toujours président
- Fransylva PACA est incontournable et participe à toutes les commissions et réunions régionales concernant la forêt
- À ce titre j'ai été réélu vice-président de l'interprofession régionale de la forêt et du bois (**Fibois Sud**) et je suis membre du Conseil d'Administration de **PEFC** PACA

# Situation et perspectives du syndicat et du syndicalisme forestier

- Je voudrais maintenant vous livrer ma vision personnelle de la situation de notre syndicat, du syndicalisme forestier et des enjeux auxquels nous devons faire face
- Il y a
  - des feux verts,
  - des feux oranges clignotants,
  - mais aussi des feux que j'estime être rouges
- Commençons cependant par rappeler qui nous sommes et quelles sont nos missions



# Fransylva est LE « syndicat professionnel »

- **Nous ne sommes pas** une association 1901
- **Nous ne sommes pas** non plus un simple « club d'amis » qui se réunissent pour deviser et/ou faire la fête
- **Nous sommes** un **syndicat professionnel** régi par la Loi du 21 mars 1884, modifiée par celle du 18 mars 1920, et le Code du Travail
- À ce titre **Fransylva** est le **seul** organisme qui **représente TOUS les propriétaires forestiers privés** au niveau départemental, régional et national auprès de l'État, des collectivités territoriales, des autres organismes de la filière Forêt-Bois, des associations « citoyennes » non gouvernementales de toutes natures qui s'intéressent de près ou de loin à **NOS** forêts que la Loi nous prescrit de gérer durablement

# Nos missions

- **Représenter TOUS** les propriétaires forestiers privés  
Et surtout vis-à-vis de **nos adhérents** :
- Les **défendre**
- les **aider à protéger et valoriser leur patrimoine**
- les **informer** et les **former**
- les **conseiller**
- leur apporter des **services** adaptés :
  - Assurance Responsabilité Civile (comprise dans la cotisation)
  - Conseils juridiques (mais nous ne sommes pas avocats)
  - Assurance dommages (tempête, incendie...) optionnelle et à la carte (**Sylvassur**)
  - Investissements (**Forinvest**)
  - Conseils fiscaux
  - Une revue mensuelle : **Forêts de France**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Des points forts rassurants



- Fransylva : une **fédération nationale** qui vient d'être rejointe par le SYSSO (Syndicat des sylviculteurs du Sud Ouest)
- Une **union** active et solidaire de nos syndicats départementaux au niveau régional : **Fransylva PACA**
- Un **site web** d'information dont la richesse est reconnue au niveau national : [www.fransylva-paca.fr/wp](http://www.fransylva-paca.fr/wp)
- Une **situation financière** saine et équilibrée avec des réserves relativement suffisantes
- Un **Conseil d'Administration** actif et mobilisé qui sait se renouveler et partager une vision et une stratégie
- Une **reconnaissance** locale qui nous rend incontournable

# Zones d'inquiétudes où la vigilance s'impose



- Le nombre de nos adhérents (nouveaux moins départs) stagne



- Fédération ↔ Union Régionale ↔ Syndicat  
Maintenir notre part de souveraineté
- Mettre plus de bois sur le marché



- Le risque incendie



- La spéculation foncière et les effets d'aubaine

- Les évolutions du climat



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Premier enjeu stratégique : Recruter et augmenter le nombre d'adhérents

- Pour être plus représentatifs
- Pour augmenter nos ressources financières (et celles de la fédération)
- Pour disposer d'un plus grand vivier de compétences bénévoles



Car :

- Nos effectifs stagnent (ou ne croissent que très lentement)
- Les nouveaux adhérents compensent à peine ceux qui nous quittent
- La durée moyenne d'une adhésion est de 7 ans
- Les processus de recrutement manquent d'efficacité

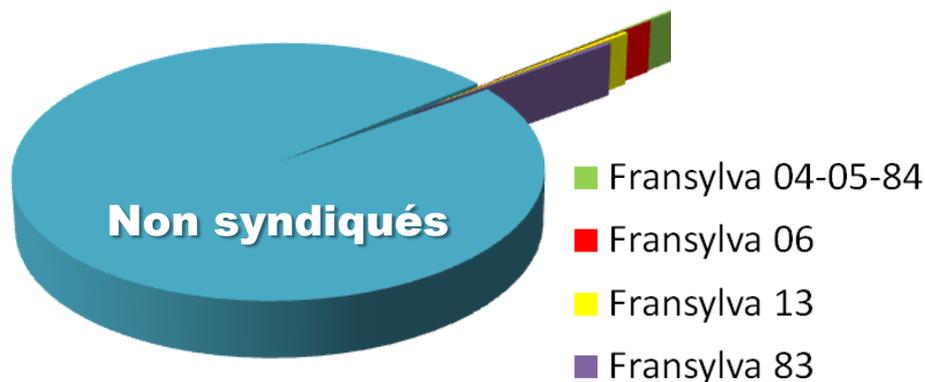
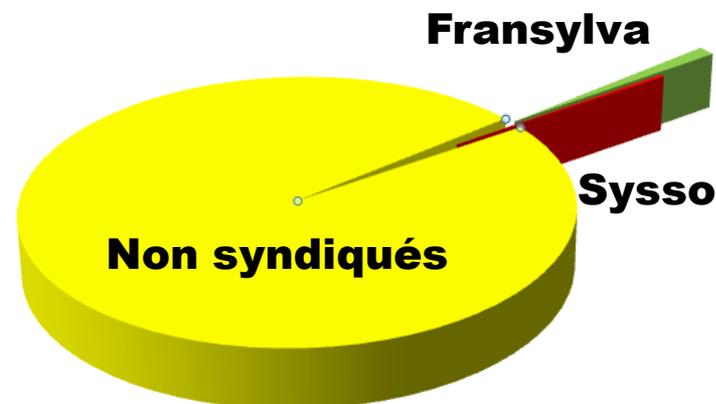
**Quelle priorité ? Nombre ou surface ?**

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Syndiqués/Propriétaires : le grand écart !!!



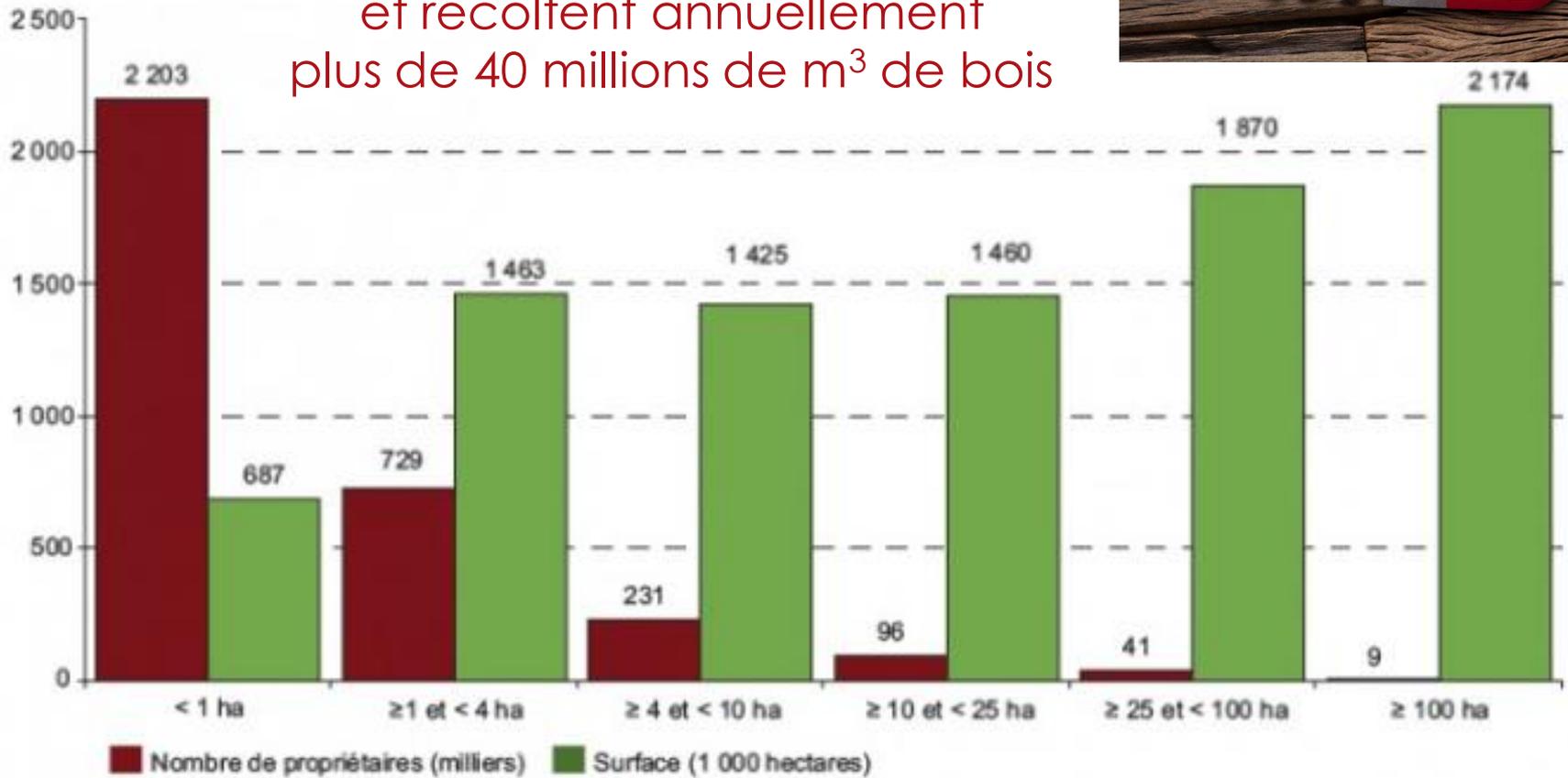
- 3.500.000 propriétaires forestiers privés en France mais seulement 40.000 adhèrent à Fransylva !!!
- Le SYSSO (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest) vient de nous rejoindre avec ses 10.000 adhérents



- Dans notre région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à peine 2.500 des 230.000 propriétaires forestiers privés adhèrent à nos 4 syndicats

# Le cœur de notre cible en France : 380.000 propriétaires de plus de 4 hectares

Ces 380.000 propriétaires possèdent  
près de 7 millions d'hectares  
et récoltent annuellement  
plus de 40 millions de m<sup>3</sup> de bois



# Comment recruter ?

## Se faire connaître, communiquer



- **Notre site web** : [www.fransylva-paca.fr](http://www.fransylva-paca.fr)
- Celui de la Fédération : [www.fransylva.fr](http://www.fransylva.fr)
- Les sites de nos partenaires qui pointent sur notre site
- Référencements Google...
- La **Presse** régionale (interviews, articles...)
- Organisation et participation à des **réunions** locales
- **Bouche à oreille** et **cooptation** : rôle clé des référents de territoires ou délégués de massifs et des adhérents
- Synergies avec les **partenaires** (CRPF, Coopérative, Cofor, Fibois Sud, collectivités, associations...)
- **Mailings** : le plus efficace si le message est bien conçu (mais il faut disposer des adresses...)
- Le hasard ???

# Concilier de manière cohérente « Jacobins et Montagnards »

Des règles, des services et une stratégie nationale



Pouvoir négocier sans rupture



Décider localement librement

Nos spécificités, nos besoins → nos orientations et nos souhaits

« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Maintenir notre part de souveraineté

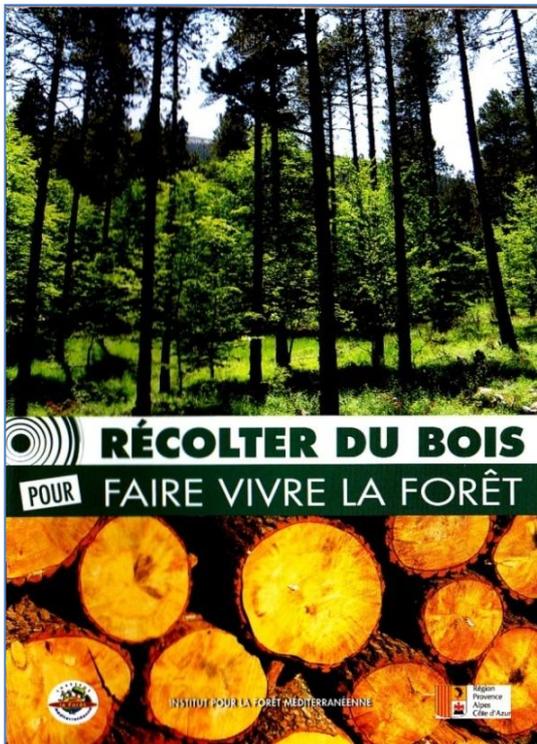


- Prise en compte de manière équilibrée depuis Paris les particularités de nos forêts méditerranéennes
- Exemple récent : projet d'évolution de la méthode de calcul de la contribution des syndicats au budget de la Fédération :
  - Passage d'un pourcentage unique à (31 %) de nos recettes à un montant national fixe à l'hectare (0,53 €), modulé seulement par un coefficient dépendant de la fertilité de nos sols, mesuré par le volume de l'accroissement annuel publié par l'Institut Géographique National (1,8 m<sup>3</sup>/ha/an pour le Var)
  - Sans tenir compte des aspects techniques ni économiques locaux :
    - Valeur du foncier forestier (1.500 à 2.500 € /ha)
    - Pourcentage de l'accroissement récolté/récoltable (25 %, max 50 %)
    - Prix d'achat moyen des bois sur pied (8 à 12 € la tonne de pin d'Alep)
    - Absence de débouchés bois d'œuvre (scieries, tri...)
    - Crise actuelle de la filière → baisse des volumes et des prix
- Dilemme : **Céder ou décider « à prendre ou à laisser »**

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Mettre plus de bois sur le marché « récolter est un acte de gestion durable »

- C'est le moyen logique, économique et écologique pour stocker plus de carbone



– Dans la forêt :

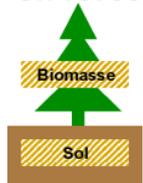
- Dans le sol
- Dans la partie aérienne de l'arbre
- Dans la partie herbacée et broussailleuse

– Une fois coupé :

- Évite le recours à d'autres matériaux carbonés (Construction, meubles..., Énergie)
- Permet la régénération : bilan carbone neutre



Stockage de carbone en forêt



Stockage produits bois



Emissions fossiles évitées par le bois matériau



Emissions fossiles évitées par le bois énergie

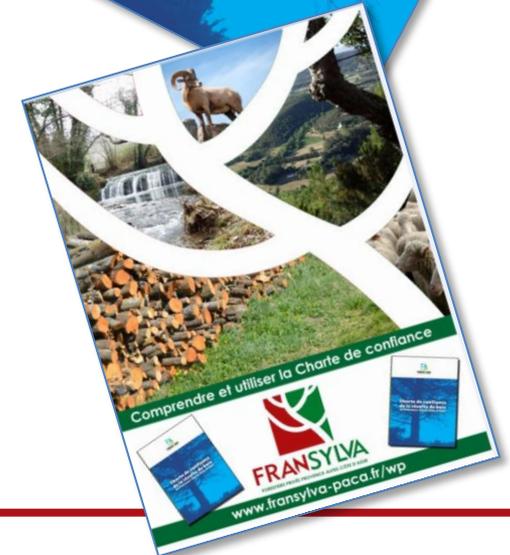


« Les forêts privées sont gérées durablement »

# La charte de confiance de la récolte de bois



- **Complémentaire des dispositions légales** que tout professionnel et tout propriétaire est tenu de connaître et de respecter
- **Complémentaire de la certification PEFC** qui n'aborde pas les aspects contractuels des travaux forestiers et de la vente des coupes
- Principalement **orientée** pour les opérations en **forêt privée**
- **Animation** par Fibois Sud et promotion par tous les acteurs signataires
- Commission de **médiation** en cas de conflit



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

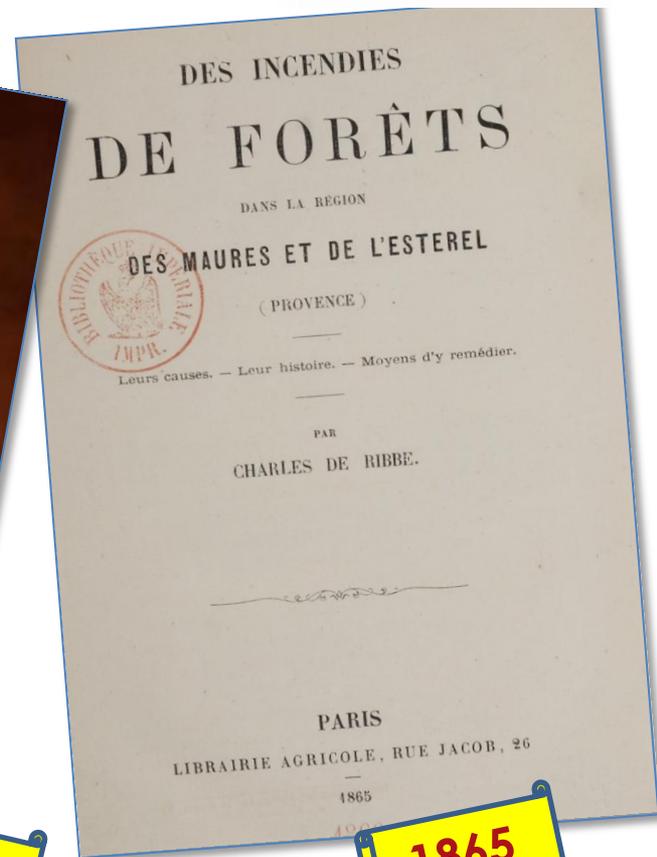
# Le risque incendie un sujet brûlant mais pas nouveau



Juillet 2020

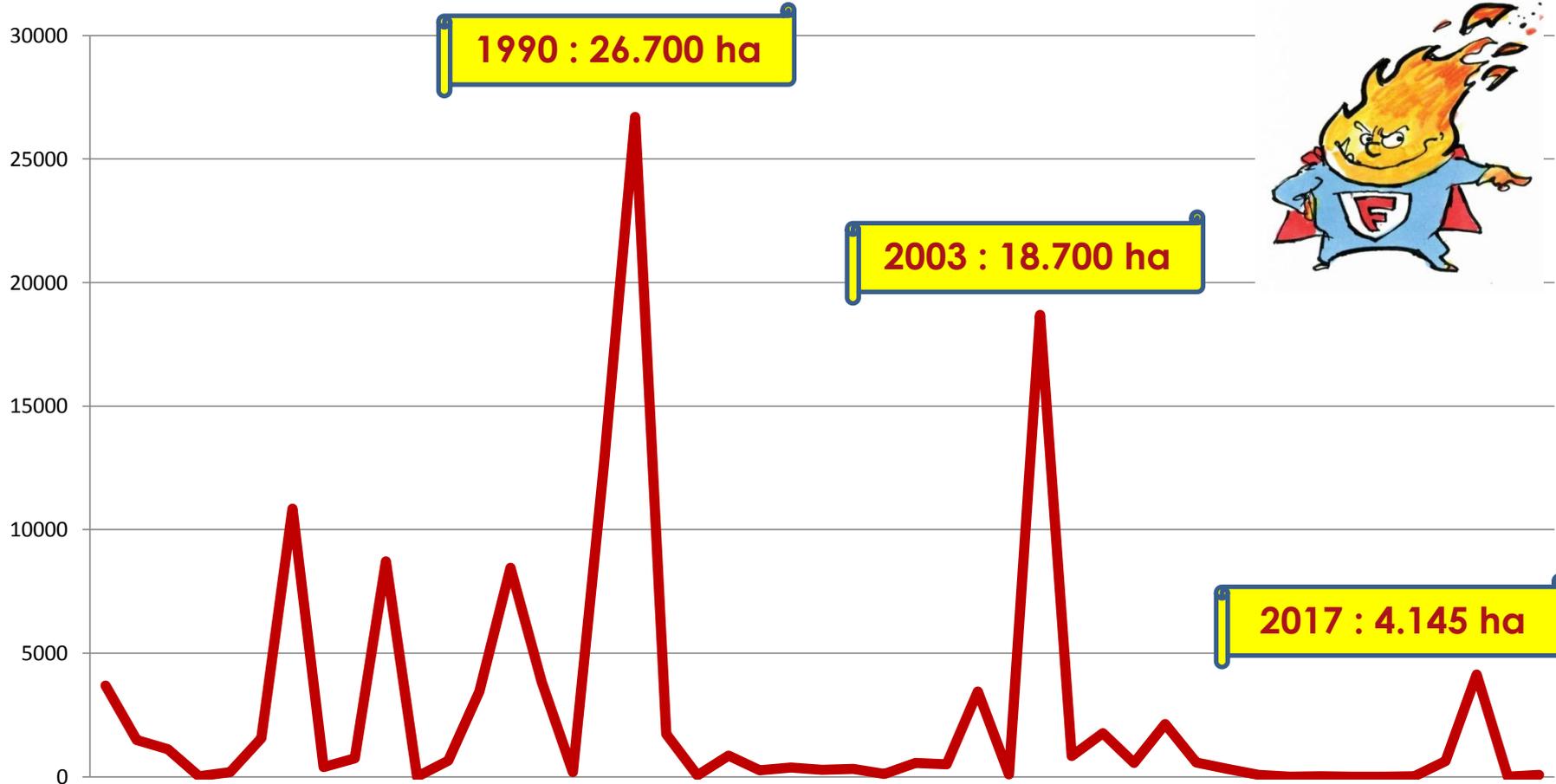


Juin 2020



1865

# Surface brûlée dans le Var de 1973 à 2019 grands feux ayant parcouru plus de 10 ha



# Surface brûlée dans le Var (1973-2019) feux de forêts supérieurs à 10 ha

|             |                      |      |             |
|-------------|----------------------|------|-------------|
| <b>2016</b> | Correns              | 632  | <b>632</b>  |
| <b>2017</b> | Ramatuelle           | 16   | <b>4145</b> |
|             | La Croix-Valmer      | 506  |             |
|             | Artigues             | 1704 |             |
|             | La Londes-les-Maures | 1423 |             |
|             | Fréjus               | 35   |             |
|             | Hyères               | 431  |             |
|             | Trigance             | 30   |             |
| <b>2018</b> | Forcalqueiret        | 11   | <b>11</b>   |
| <b>2019</b> | Hyères               | 12   | <b>78</b>   |
|             | Ampus                | 38   |             |
|             | Toulon               | 10   |             |
|             | Saint-Mandrier       | 18   |             |



# Spéculation foncière et effets d'aubaine

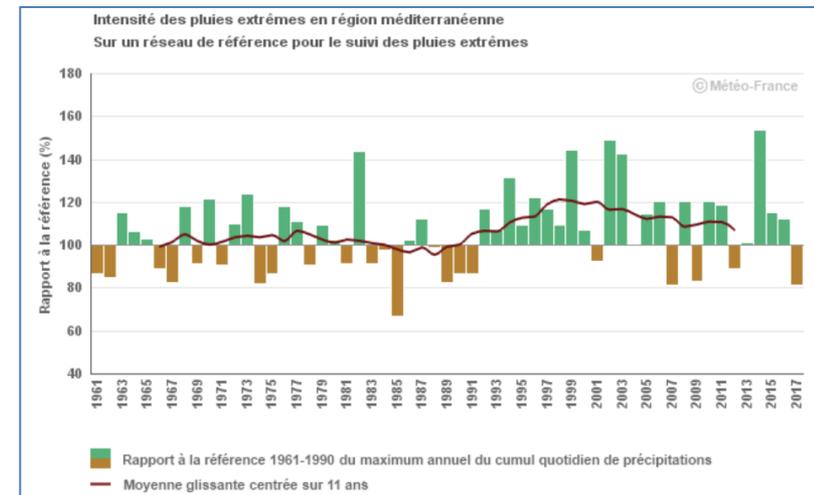


- Aménagement du territoire, documents d'urbanisme (PLU, SCoT...)
  - ZA → ZAU puis ZU
  - Mitage, lotissements en bordure de forêts : → OLD
- Rôle de la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)
- Autorisations de défrichement (parcs photovoltaïques...)
- Reconquête agricole (ZN → ZA)

# Évolution du climat



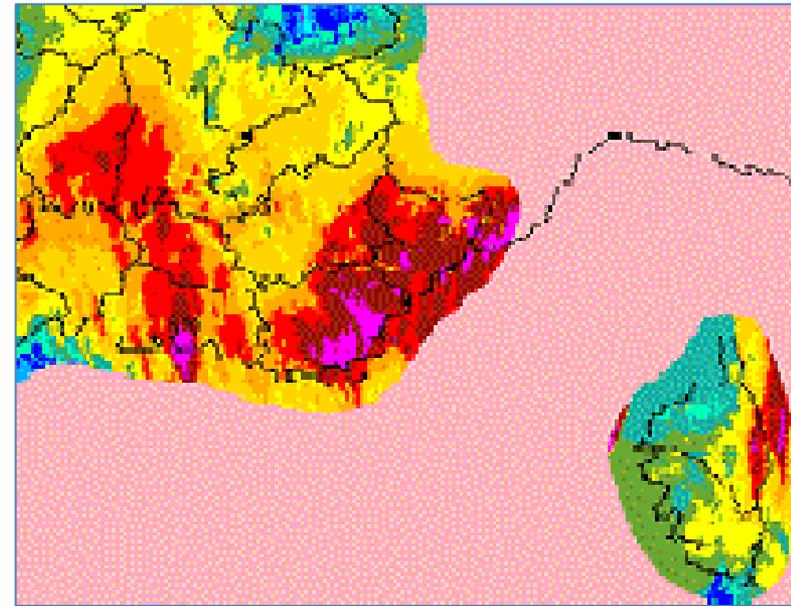
- Le **climat méditerranéen** (famille climats tempérés)
  - ensoleillement important
  - fréquents vents violents
  - étés chauds (entre 25 et 40 °C) et secs
  - hivers doux (en moyenne 5 °C) et humides
- **Évolutions constatées** :
  - Extension de la période chaude et sèche d'été  
→ stress hydrique
  - Pluies extrêmes plus intenses →



# Perspectives modélisées (Météo France)



- **La Méditerranée figure parmi les « hot-spots »** mondiaux du changement climatique.
- La diminution des précipitations moyennes et l'augmentation importante des températures en particulier en été conduiront à une **diminution des ressources en eau** et à une **augmentation de la sévérité des sécheresses** et des canicules.
- Impacts multiples sur la **santé de nos arbres**
- **Que peut faire un propriétaire forestier varois ?**



# Que peut faire le propriétaire forestier varois ?

*Ce qui est certain aujourd'hui c'est qu'on ne sait pas grand chose de ce qu'un propriétaire forestier varois pourrait faire de raisonnable (au sens technique et économique du terme) dans les 10 ans qui viennent sur ses parcelles boisées pour que ses arrières petits enfants puissent, dans 80 ans, dire avec une probabilité même de seulement 50% : « **Merci grand pépé, c'est ce qu'il fallait faire, qu'elle est belle et saine notre forêt prête à être récoltée** ».*



Extrait d'un mail adressé à Charles Dereix,  
Président de forêt Méditerranéenne  
en réponse à l'invitation à la réunion  
qui s'est tenue hier à Mazan (Vaucluse)

# Des points de grande préoccupation

- La **faible valorisation de nos bois** fait obstacle aux investissements nécessaires pour retrouver les itinéraires sylvicoles indispensables
- La **crise des débouchés industriels traditionnels** (Tarascon, Gardanne, Brignoles) et son impact sur l'amont de la filière (récoltants)
- Lent **démarrage des débouchés locaux « bois d'œuvre** depuis (normalisation du pin d'Alep en bois de structure avril 2018) : crise des **scieries** et absence de **tri**
- La **faiblesse des surfaces certifiées** et l'**avenir de PEFC Paca**
- La **vague des « extrémistes verts »** et le risque de tsunami



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Mouvements « extrêmes verts » : Faire face à des risques réels

- Main mise sur nos libertés de gestion
- La forêt française serait « **un bien commun** » que nous ne savons pas gérer
- Droit de regard, de veto et de **contrôle sur nos DGD**
- Interdictions des **coupes rases**, de planter et de cultiver des futaies équiennes mono-espèces... voire de couper un seul arbre
- Environnement, écologie et biodiversité : vers la tutelle unique pour l'agriculture, la chasse, **l'ONF et le CNPF**, les forêts publiques et privées (**rapport Catelot**) ?



Première « **communauté écologiste** »  
de France

**Certifions et prouvons notre bonne gestion : PEFC**

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# PEFC : Certification volontaire

- Une **garantie de gestion durable**
- Avec son PSG, je dis seulement ce que je veux faire
- En adhérant volontairement à la certification PEFC, je dis comment je vais le faire (et je m'engage à le faire)
- Je peux le prouver car je suis « **auditable** »

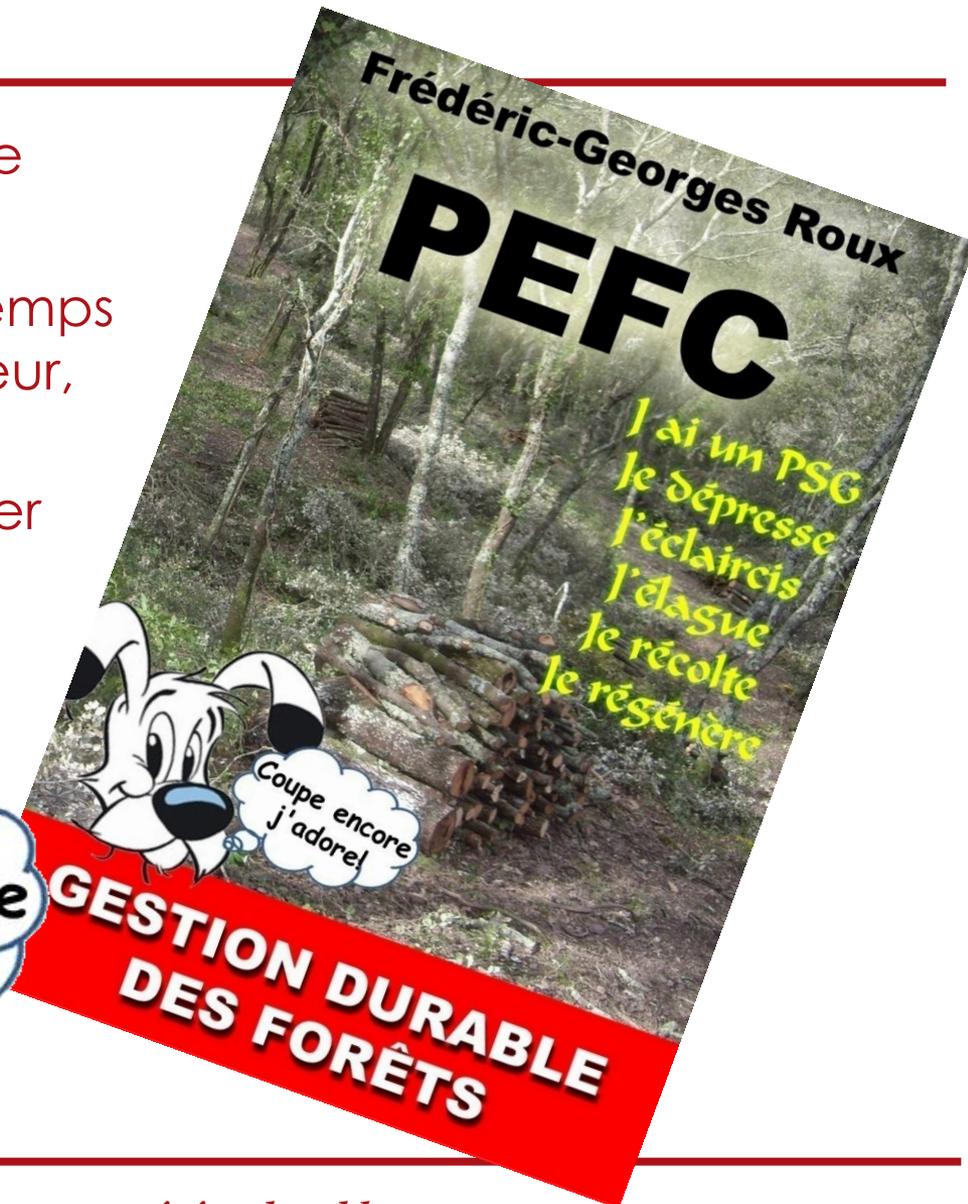
## PEFC

- Un cahier des charges très strict
- Des contrôles et audits pour garantir le respect de ces exigences
- Plus de 400.000 hectares de forêts sont déjà certifiées PEFC en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- PEFC, promu par les forestiers, est la première certification au monde largement devant FSC



# « I had a dream » : écrire ce livre

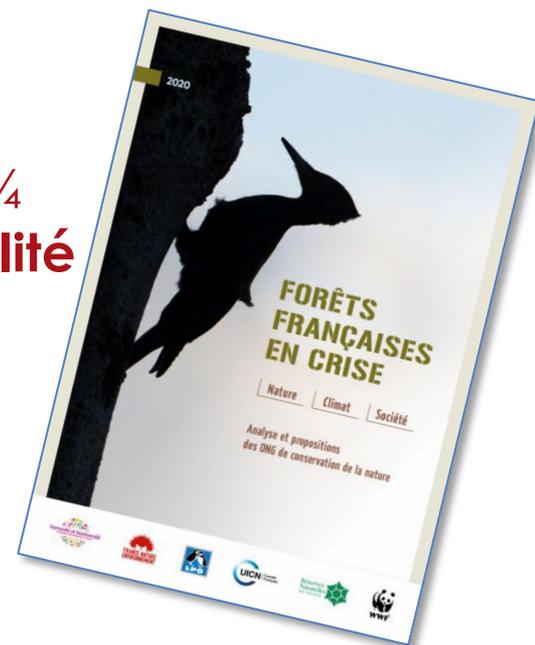
1. J'ai déjà réalisé la couverture
2. J'ai les idées dans la tête
3. Il n'y a plus qu'à trouver le temps pour l'écrire, trouver un éditeur, le publier...
4. Et qu'il devienne un best seller



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Extraits de l'AG de Fransylva 13 (11 septembre)

- La forêt devient un enjeu de société, pour certains c'est même « *un bien commun à partager* ». Arrêtons de laisser se répandre ce genre de propos.
- **NON la forêt n'est pas un bien commun à partager. OUI la forêt est un bien d'intérêt général, mais c'est un bien privé pour les 3/4 de sa surface placé sous notre responsabilité**
- On nous questionne sur la déforestation en nous imaginant en Amazonie
- Certains députés viennent de déposer un projet de loi pour limiter voire **interdire les coupes rases**
- Nos nouveaux élus municipaux nous assomment de promesses vertes, nous promettent de **mettre la forêt dans les villes**. Est ce une imposture ou un signal fort ?



# France Forêt PACA :

## extrait du compte-rendu de l'AG du 2 octobre

- **Face aux attaques des différents mouvements écologistes**, renforcés dans leur détermination par les résultats aux élections municipales, **nous devons agir ensemble** et même s'il nous arrive de ne pas être d'accord sur tout, il nous faut passer outre ces points de friction dans l'intérêt de la forêt
- Ce qui nous rassemble doit prévaloir : **défendre la ruralité** est pour nous une priorité absolue
- Le **Référendum d'Initiative Partagée** pour les animaux; demain pour la chasse, **est un signe qui ne trompe pas**, tout comme le débat sur les coupes rases ou sur les forêts de plantation
- Ces débats ont toute leur place dans notre association et c'est certainement le lieu le plus adapté pour forger une politique de communication qui soit mieux entendue de nos élus et de nos concitoyens



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Pour mémoire : extrait d'un de mes mails à Louis Valentin en septembre 2011

- Mon premier souci est que le syndicat perdure et continue son œuvre en se développant avec de **nouveaux adhérents** pour faire face aux principaux enjeux, en priorité les comportements des « **écolos** » qui pensent que « **la forêt est un bien commun** » qu'il convient d'accaparer sans la moindre compensation...
- Il est logique et naturel que dans toute organisation il faille se préparer au futur et il appartient à l'équipe dirigeante, et notamment au chef, d'avoir (au moins en tête, même si ce n'est pas public) un « **organigramme de remplacement** » et que le (ou les) successeur(s) soi(en)t plus ou moins préparé(s)...

# Il y a écologiste et écologiste

- Nous sommes tous des « écologistes normaux », respectueux de la nature et de l'environnement
- La menace terroriste est réelle

**« L'écologisme est à l'écologie  
ce que l'islamisme radical salafiste est à l'islam »  
Sauf qu'on peut différencier un islamiste d'un musulman  
mais pas un écologiste d'un écologiste**

- Ce sera le thème de la table ronde introduite par un exposé de mon camarade Bruno Durieux, ancien Ministre, auteur d'un récent essai engagé sur le sujet, que je remercie d'avoir accepté d'abandonner sa mairie drômoise pour venir plancher devant nous.



*« Les forêts privées sont gérées durablement »*

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



**Merci de votre attention**

**Fin de l'Assemblée Générale statutaire**

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Pause

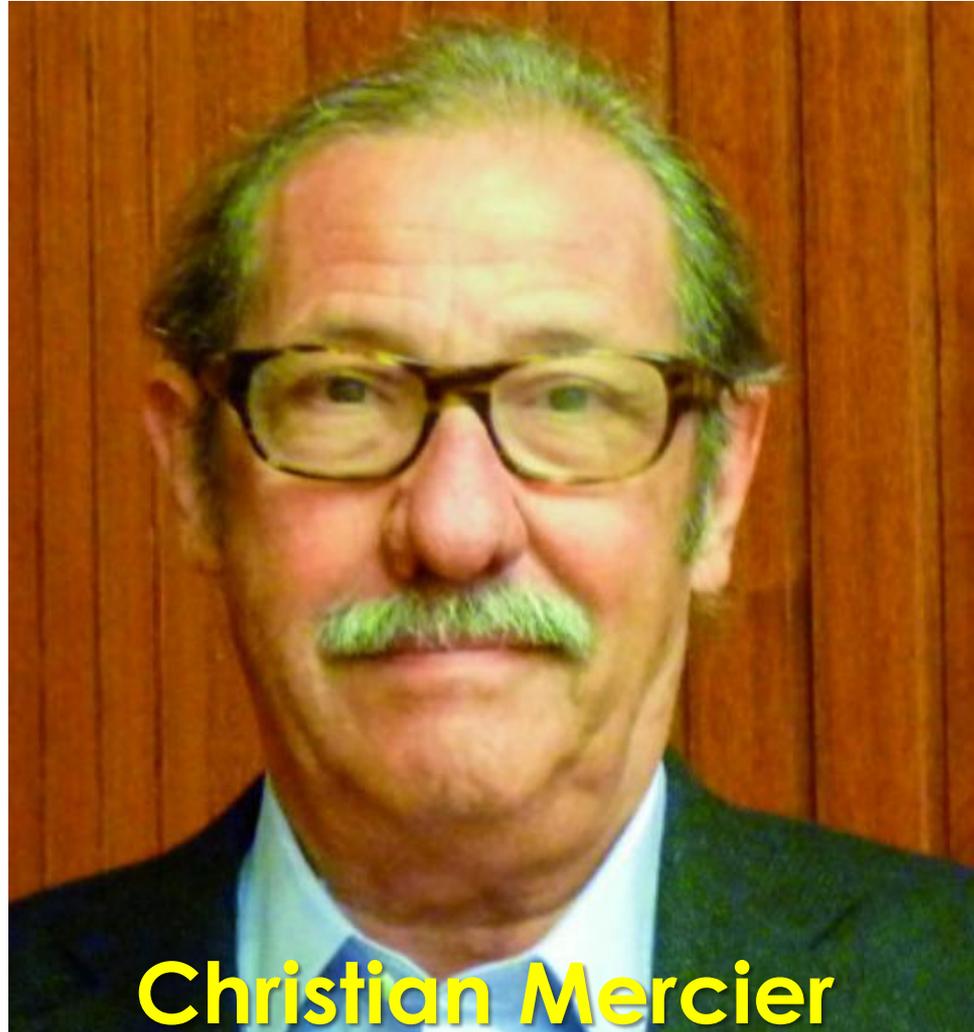


« Les forêts privées sont gérées durablement »

# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



# Le Conseil d'Administration a nommé



**Christian Mercier**

## Écologie et écologisme

La forêt privée française  
est-elle un bien commun ?

# Bruno Durieux

## Économiste, homme politique et sculpteur

- Fils d'un conservateur des Eaux et Forêts<sup>3</sup>, il est le septième d'une fratrie de 9 enfants et aura 76 ans vendredi prochain

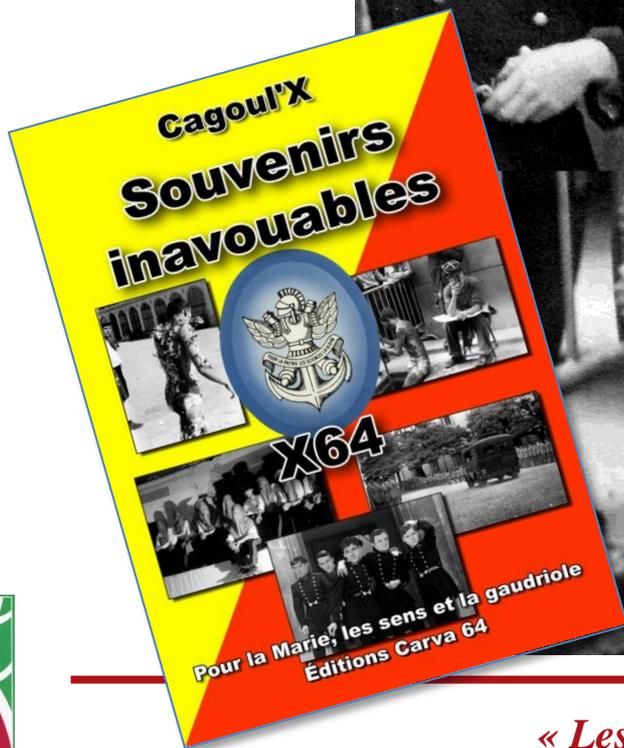
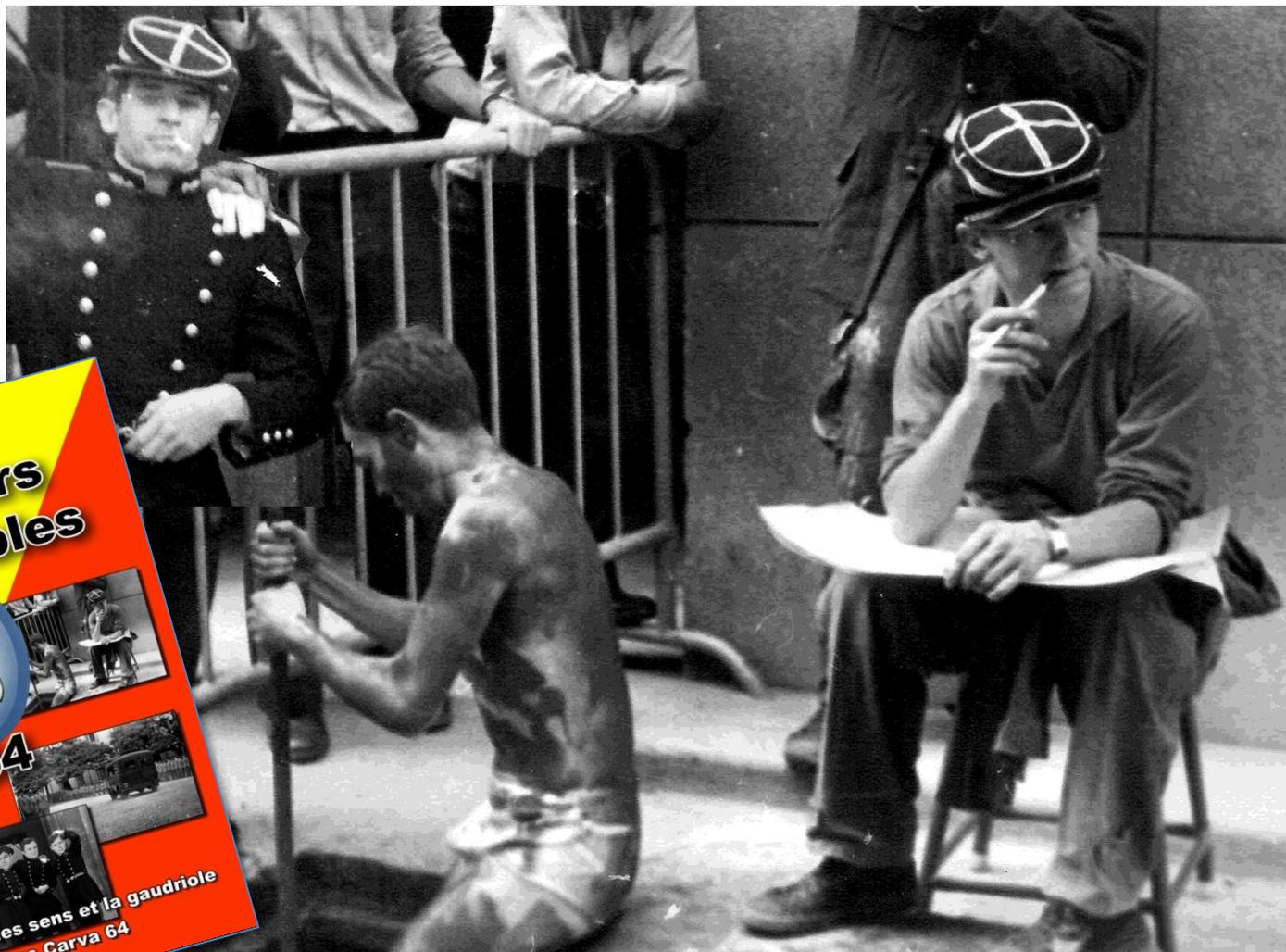


- Nous avons surtout utilisé nos uniformes ensemble sur les bancs de l'École Polytechnique de septembre 1964 à juillet 1966



« Les forêts privées sont gérées durablement »

# 1964-1966 : des souvenirs peut-être inavouables mais inoubliables



« Les forêts privées sont gérées durablement »

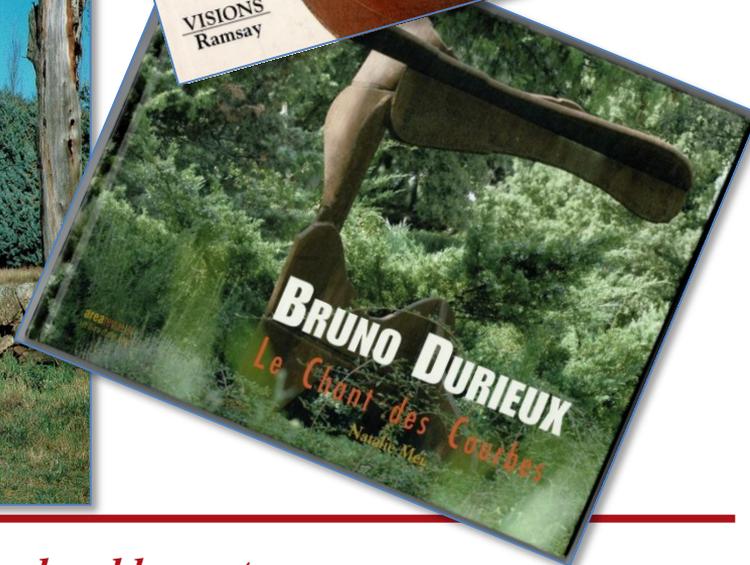
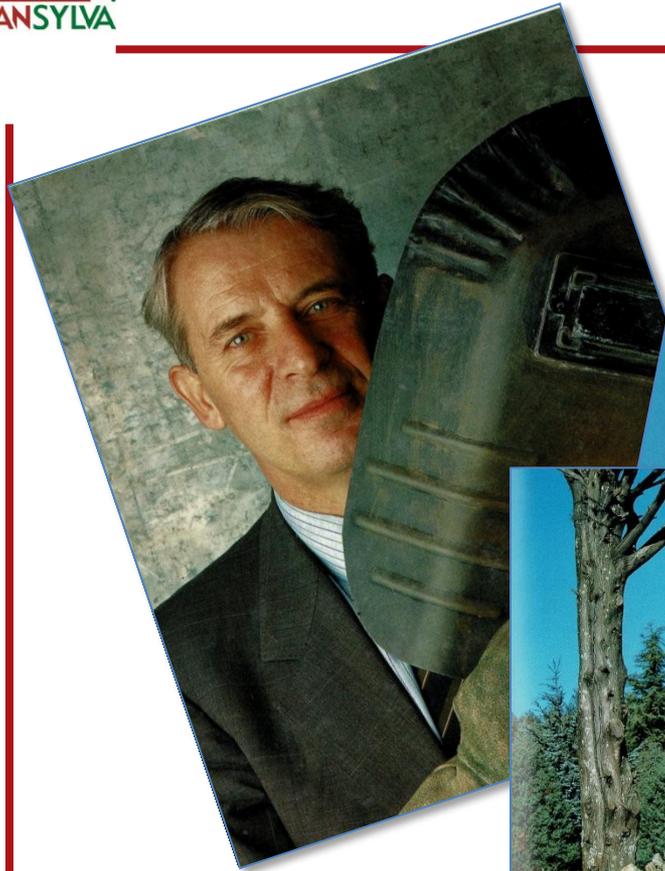
# Bruno Durieux, économiste et homme politique

- École Polytechnique (promotion 1964)
- École nationale de la statistique et de l'administration économique (1969)
- Administrateur de l'INSEE (1970-1974)
- Cabinet de Raymond Barre (1976-1981)
- Élu Député du Nord en 1986
- Ministre délégué à la Santé (1990-1992)
- Ministre délégué au Commerce Extérieur (1992-1993)
- Représentant du Ministre de la Défense pour les affaires internationales (1995-2001)
- Inspecteur des Finances
- Maire de Grignan, Drôme provençale, depuis 1995



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

# Bruno Durieux, sculpteur sur fer



# La parole est à Bruno Durieux, essayiste « écologiste ? »

- **Contre l'écologisme,  
pour une croissance au service de  
l'environnement**



# Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

**Table-ronde et débat : La forêt privée  
française est-elle un bien commun ?**

**Bruno Durieux**

**David Gatin**

**Frédéric-Georges Roux**

*« Les forêts privées sont gérées durablement »*